

**TEMPLE DE LA RENOMMÉE DE
Volleyball Canada
PROCESSUS DE SÉLECTION**



Objectif du Temple de la renommée

L'objectif du « Temple de la renommée » de Volleyball Canada (VC) est de reconnaître les réalisations exceptionnelles de personnes qui ont atteint un niveau de notoriété appréciable dans le domaine du volleyball ou ont contribué de façon significative à l'évolution et à la promotion de ce sport au Canada et/ou sur la scène internationale.

Processus

Les personnes intronisées au Temple de la renommée seront commémorées sur l'une des cinq plaques qui seront hébergées dans les bureaux nationaux de Volleyball Canada. Le comité spécial des récompenses et des anciens membres aura la responsabilité de sélectionner les candidats conformément aux directives suivantes. Il s'agit d'inviter les personnes intronisées cette année à assister à la soirée de célébration organisée parallèlement au Congrès du volleyball au Canada afin qu'elles soient honorées et reconnues pour leurs réalisations.

Comité des récompenses et des anciens membres

Le comité des récompenses et des anciens membres aura la responsabilité de sélectionner les candidats en fonction des critères de candidature établis.

Membres

Marlene Hoffman, présidente
Sylvie Bigras
Wayne Hellquist
Monica Hitchcock
Greg Williscroft
Lucie Leclerc – Agente de liaison du personnel de VC

Catégories de reconnaissance

Les personnes intronisées au Temple de la renommée de Volleyball Canada sont répartis dans les cinq catégories suivantes :

- Athlète
- Bâisseur
- Entraîneur
- Arbitre
- Équipe

Note : Un minimum de deux candidats seront sélectionnés chaque année.

Catégorie des athlètes

Au Temple de la renommée, des récompenses seront accordées à des athlètes qui ont obtenu un succès remarquable et exceptionnel au niveau du volleyball d'élite. Pour pouvoir être sélectionnés, les joueurs doivent avoir cessé de faire de la compétition à leur niveau le plus élevé depuis au moins cinq (5) ans.

Critères de sélection :

- Contribution au sport durant une certaine période
- Réalisations aux niveaux national et international; les réalisations individuelles et en équipe seront prises en considération
- Leadership et caractère
- Esprit d'équipe et intégrité
- Contribution au sport à la suite de la carrière de compétition

Bassin des candidats :

- Contribution au sport durant une certaine période
- Réalisations aux niveaux national et international; les réalisations individuelles et en équipe seront prises en considération
- Leadership et caractère
- Esprit d'équipe et intégrité
- Contribution au sport à la suite de la carrière de compétition

Catégorie des bâtisseurs

Les bâtisseurs sont des personnes qui ont contribué de façon remarquable et exceptionnelle au développement, à l'évolution et à la promotion du volleyball au Canada et peuvent comprendre des bénévoles ou des administrateurs rémunérés, des entraîneurs, des gestionnaires, des auteurs ou autres.

Critères de sélection :

- Contribution au développement ou à la promotion du volleyball au Canada
- Engagement et dévouement durant une longue période
- Créativité ou innovation sportive

Bassin des candidats :

- Les administrateurs, qui comprennent les membres actuels et les anciens membres du comité exécutif ou d'autres comités de VC
- Les personnes/consultants qui ont représenté VC au sein d'organisations affiliées à VC aux niveaux national et international
- Les auteurs qui ont produit du matériel afin de promouvoir le volleyball au Canada ou ont contribué à l'évolution technique de ce sport
- Les entraîneurs ou les dirigeants d'équipes qui ont contribué de façon exceptionnelle à l'évolution du volleyball au Canada

Catégorie des entraîneurs

Les entraîneurs susceptibles d'être salués au Temple de la renommée sont des personnes dont les efforts et l'expertise en ce qui a trait au perfectionnement et à la formation des athlètes et des équipes de volleyball ont contribué de façon remarquable et exceptionnelle au volleyball canadien. Les entraîneurs doivent avoir cessé leurs activités à ce titre (au niveau pour lequel leur candidature est présentée) depuis trois (3) ans.

Critères de sélection :

- Perfectionnement technique du sport en tant qu'entraîneur
- Capacité de développer des athlètes et des équipes à haut niveau
- Sens du fair-play et esprit sportif
- Enseignement novateur et créatif du sport
- Contribution aux programmes de l'équipe nationale

Bassin de candidats :

- Anciens entraîneurs de haut niveau au niveau du club ou au niveau provincial ou universitaire
- Anciens entraîneurs de l'équipe nationale
- Entraîneurs de différentes catégories d'âge qui ont montré la capacité de développer des athlètes d'élite

Catégorie des arbitres

Les arbitres sélectionnés pour être intronisés au Temple de la renommée sont des personnes qui, de par leurs efforts et leur expertise dans la formation et le perfectionnement d'arbitres de volleyball, ou dans le cadre de leurs fonctions d'arbitrage, ont montré des capacités et un engagement exemplaires. Leur dévouement et leur niveau de compétence doivent avoir donné lieu à la promotion et à l'évolution du volleyball.

Critères de sélection :

- Contribution à la formation et au perfectionnement d'autres arbitres
- Capacité d'arbitrage reconnue au niveau national et/ou international

Bassin de candidats :

- Arbitres actuels ou anciens arbitres de niveau national ou international

Catégorie des équipes

Les équipes ayant remporté une médaille lors d'une compétition internationale importante, dont, entre autres, la Coupe/les championnats du monde, les Jeux olympiques ou les Jeux panaméricains, seront automatiquement prises en considération pour être intronisées au Temple de la renommée lors de l'assemblée générale annuelle suivant l'événement.

Information pour les mises en candidature

Toutes les candidatures pour le Temple de la renommée doivent être présentées à Volleyball Canada. Le Comité des récompenses et des anciens membres ne prendra en considération que les dossiers de candidature complets et précis.

Critères de mise en candidature

Le candidat doit être un citoyen canadien, résider au Canada depuis un minimum de cinq ans, être né au Canada ou avoir contribué de façon remarquable à la pratique du volleyball au Canada.

Processus de mise en candidature

- Toutes les candidatures doivent être présentées conformément aux directives du formulaire de mise en candidature ci-joint, dactylographiées ou rédigées lisiblement en caractères d'imprimerie, et contenir le compte-rendu complet des mérites et des réalisations de chaque candidat.
- Tout membre de Volleyball Canada peut présenter une candidature, dont : les membres d'associations de volleyball territoriales ou provinciales (personnel, entraîneurs, arbitres et athlètes), le personnel du siège social ou tout membre du comité des récompenses et des anciens membres.
- Le personnel de liaison de VC compilera la liste des candidats accompagnée des formulaires de mise en candidature et des documents justificatifs connexes, puis la transmettra avec un bulletin de vote aux membres du comité. Les membres du comité inscriront le nom du candidat de leur choix pour chacune des catégories pour lesquelles ils s'estiment en mesure d'effectuer un choix. La liste des candidats sélectionnés sera ensuite remise au directeur général et au conseil d'administration de Volleyball Canada pour approbation.
- Le comité des récompenses et des anciens membres se réserve le droit d'exclure les candidats ayant commis des actes criminels ou emprunts de violence qui vont à l'encontre des idéaux et des objectifs de Volleyball Canada ou du programme des récompenses et des anciens membres de Volleyball Canada.
- Les candidats sélectionnés à d'autres temples de la renommée (par ex., le Temple de la renommée des sports du Canada, le Temple de la renommée du Comité olympique canadien, le Prix sportif canadien, etc.) doivent être automatiquement recommandés au comité des récompenses et des anciens membres pour être inclus au scrutin et être pris en considération lors de la cérémonie de remise des récompenses suivante.
- Afin de protéger l'intégrité du programme des récompenses, le comité des récompenses et des anciens membres déterminera la liste finale des récompenses à remettre au cours d'une année donnée lors du Congrès du volleyball au Canada.

Cérémonie et dîner d'intronisation

La cérémonie d'intronisation au Temple de la renommée de Volleyball Canada aura lieu parallèlement au Congrès du Volleyball au Canada sous la forme d'un cocktail ou d'un dîner.

Les personnes devant être intronisées seront invitées à assister à la réception aux frais de Volleyball Canada. Un cadeau de reconnaissance approprié sera remis à toutes les personnes intronisées, dont le nom sera également inscrit sur l'une des plaques de reconnaissance du Temple de la renommée, qui seront exposées bien en vue au siège social de Volleyball Canada.

À la suite de la cérémonie d'intronisation au Temple de la renommée, Volleyball Canada émettra un communiqué de presse afin d'informer les médias ainsi que ses partenaires régionaux.

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

Seuls les formulaires de mise en candidature au Temple de la renommée entièrement remplis seront admissibles. Le formulaire doit être dactylographié ou rédigé en caractères d'imprimerie lisibles. Veuillez inclure les documents justificatifs, y compris les photographies, les articles et tout autre renseignement disponible (maximum de trois (3) pages d'originaux). Un formulaire de mise en candidature distinct doit être rempli pour chaque candidat.

PARTIE A : INFORMATION SUR LE CANDIDAT

Nom :

Adresse :

Téléphone: Domicile () _____ Professionnel () _____

Courriel : _____

Date de naissance : _____

Lieu de naissance : _____

Si le candidat est décédé, date du décès : _____

Parent le plus proche (nom et adresse) : _____

Téléphone : () _____

Dans quelle catégorie du Temple de la renommée la sélection du candidat doit-elle être envisagée?

- Athlète
- Bâisseur
- Entraîneur
- Arbitre
- Équipe

PARTIE B : INFORMATION SUR LA CARRIÈRE

Veuillez donner des renseignements détaillés sur la carrière du candidat en fonction de la récompense pour laquelle il est sélectionné. Veuillez faire le compte-rendu le plus complet possible et souligner les réalisations et les contributions marquantes du candidat, en indiquant, notamment, les dates connexes et le niveau de compétition concerné (local, provincial, national et international).

NOTE : Il est primordial de montrer clairement que le candidat satisfait aux critères de la catégorie pour laquelle il est sélectionné.

PARTIE C : RÉALISATIONS ET HONNEURS

1. Réalisations méritoires : Veuillez indiquer les récompenses, les réalisations méritoires ou les honneurs conférés au candidat durant sa carrière ou du fait de celle-ci. Veuillez indiquer les dates et inclure toute information connexe.
2. Veuillez indiquer les qualités personnelles du candidat concernant ses compétences, son caractère, son dévouement et sa contribution générale au volleyball.
3. Veuillez indiquer toute remarque supplémentaire concernant la contribution du candidat au volleyball ainsi que toute information générale qui, selon vous, mérite d'être prise en considération par le comité des récompenses et des anciens membres.

PARTIE D : INFORMATION SUR L'AUTEUR DE LA MISE EN CANDIDATURE

Auteur de la mise en candidature (personne ou association) : _____

Adresse : _____

Téléphone : Domicile () _____ Travail () _____

Courriel : _____

Date de soumission : _____

Signature de l'auteur de la mise en candidature

Le dossier de mise en candidature doit comprendre :

- Le formulaire de mise en candidature
- 2 photographies
- Le cas échéant, une copie des coupures de presse ou des articles de magazine
- Le cas échéant, une copie des lettres d'appui
- Une copie de tout autre document jugé important pour la mise en candidature

**Veillez faire parvenir le dossier de mise en candidature complet d'ici au
30 septembre
par courriel, à : lucie@volleyball.ca**

**ou par courrier postal, à :
a/s Volleyball Canada
1A-1084, rue Kenaston
Ottawa (ON)
K1B 3P5**